



Règlement

Challenge du "TIR DES JONQUILLES" à 300 m.

* * * * *

1. Ce challenge offert par la société de tir « Armes-Réunies » Courtelary a été créé dans le but de promouvoir et de maintenir l'esprit sportif.
2. Il est mis en compétition pendant 10 ans.
3. Ce tir compte pour le challenge "Armes-Réunies" Courtelary.
4. Le programme de tir est le suivant:
- 10 coups, tiré coup par coup, sur cible A 10. (prix de la passe à la charge du tireur)
5. Le prix de la passe est décidé d'année en année, selon proposition du comité.
6. Une carte-couronne de fr. 10,- est remise à chaque tireur selon les prescriptions de tir de la FST en la matière.
7. Le tireur ayant obtenu le meilleur résultat annuel en sera le détenteur pendant une année. Il ne sera remis qu'aux membres de la société de tir "Armes-Réunies" Courtelary.
En cas d'égalité:
 - a) Les coups profonds départagent (nombres de 10, 9, 8, etc.).
 - b) Au tireur le plus âgé.
8. Ce challenge sera attribué définitivement au tireur l'ayant obtenu le plus de fois en 10 ans.
En cas d'égalité:
 - a) Le meilleur total de toutes les années gagnantes.
 - b) Le plus haut résultat départage.
 - c) Au tireur le plus âgé.
9. Le nom du tireur gagnant sera gravé toutes les années à la charge de la société de tir.
10. Ce challenge est remis au tireur lors de l'assemblée générale annuelle de la société de tir.
11. Aucun changement ne peut intervenir dans ce règlement avant l'attribution définitive du challenge.
12. En cas de litige, seul le donateur avec le comité de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, trancheront.
13. Ce règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Courtelary, le

Le donateur:

Le Président "A.-R." :



Gagnant

Challenge du "TIR DES JONQUILLES" à 300 m.

* * * * *

2002

2003 Zürcher Otto 92 pts

2004 Cudré-Mauroux Claude 95 pts

2005 Cudré-Mauroux Robert 95 pts

2006 Mathez Henri 93 pts

2007 Cudré-Mauroux Claude 94 pts

2008 Cudré-Mauroux Claude 93 pts

2009 Huber Erhard 97 pts

2010 Cudré-Mauroux Robert 94 pts

2011 Mathez Henri 95 pts

Attribué définitivement à Cudré-Mauroux Claude à l'assemblée 2013

2012 Mathez Henri 95 pts

2013 Huber Erhard 93 pts

2014 Bechtel Stéphane 95 pts

2015 Chopard Sidney 93 pts

2016 Cudré-Mauroux Colin 95 pts

2017 Montanaro Ophélie 94 pts

2018 Mathez Henri 93 pts

2019 Cudré-Mauroux Claude 94 pts

2020 Todeschini John 91 pts

2021 Gyger Patrick 92 pts

Attribué définitivement à Henri Mathez à l'assemblée 2023

2022 Batsch Janik 94 pts

2023 Pierre Nicolas 93 pts